

M. Hallopeau, médecin de l'hôpital Saint-Louis, expose la *Lépre*; — M. Jeanselme, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, le *Plas*, la *Ferrugine* et le *Mycétisme*; — M. Richardière, médecin des hôpitaux de Paris, le *Scorbut*.

Enfin, la *Filariose* est traitée par M. Lancereux, membre de l'Académie de médecine; et la *Silicozose*, par M. Guizart, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

*Le sarsaparilla*. Monographie, par M. le D<sup>r</sup> DURON, (C.-M.-E.), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales. — Bordeaux, imprimerie et lithographie E. Taffard, 6, rue Métyvier. — 1 volume de 157 pages. — Prix : 5 francs.

L'auteur a eu pour but, dit-il dans son Avant-propos, de réunir et d'exposer brièvement les nombreuses théories émises sur la nature du béri-béri. Il a voulu aussi rassembler les matériaux épars dans les ouvrages et les revues de l'étranger difficiles à consulter. Ses conclusions sont que le béri-béri semble bien être une maladie microbienne et non une maladie alimentaire et que l'agent d'infection se développe dans le riz blanc. L'action indirectement nocive du riz est, dit-il, démontrée par des milliers d'observations faites dans les pays les plus divers. Enfin le béri-béri, d'après Dubruel, ne serait pas contagieux; il en trouve la preuve dans l'immunité absolue dont jouissent les troupes blanches vivant dans les mêmes conditions de milieu que les troupes indigènes.

Les opinions émises par le D<sup>r</sup> Dubruel au sujet de l'étiologie et de la contagion du béri-béri ne concordent pas avec celles émanant d'un grand nombre d'auteurs qui pensent que cette affection est causée par un micro-organisme spécifique produisant une toxine et que de plus elle est endémique et contagieuse.

A. K.

*MÉDECINE ET PHARMACIE CHEZ LES CHINOIS ET LES ANNAMITES*, par le D<sup>r</sup> Jules REINAULT. — 1 volume in-8<sup>o</sup>, 333 pages. — Challamel, éditeur, Paris. — Prix : 12 francs.

Ce travail est le résultat de trois années d'études pendant lesquelles l'auteur a mis à profit son séjour chez les Jaunes pour recueillir les traditions médicales des Chinois et pour s'efforcer de vérifier et de compléter la détermination scientifique des drogues sino-annamites.

Dans une première partie, il expose comment on devient médecin ou pharmacien dans le Céleste-Empire et résume les idées des Orien-

taux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie; il décrit la thérapeutique mise en vigueur dans chaque maladie et suivant chaque indication; il montre que la médecine légale et l'hygiène sont assez dédaignées et que, par contre, la magie et les superstitions jouent un grand rôle dans l'art médical en Extrême-Orient.

Dans une seconde partie, on trouve l'index des 500 principaux médicaments sino-annamites avec leurs noms et leurs caractères chinois, et avec leurs noms scientifiques, leurs noms vulgaires et leurs usages.

Une troisième partie comprend un lexique français-chinois-annamite des termes les plus employés en médecine.

Ces deux dernières parties sont surtout destinées aux fonctionnaires et aux médecins qui résident en Extrême-Orient; elles sont appelées à leur permettre :

1° De faire plus facilement des recherches scientifiques;

2° D'entrer plus rapidement en contact avec les populations indigènes et de contribuer par ce fait même à étendre l'influence de la France.

*MINES DE BOUILLE ARDENTES RÉFRACTAIRES À L'ANKYLOSTOME PAR DES EAUX SALÉES DE FILTRATION*, Paris, 1905, par M. le D<sup>r</sup> A. MASOUBRIER, de Valenciennes, membre correspondant de l'Académie de médecine. — 1 volume in-8°, 28 pages. — Librairie Jules Roussel, 1, rue Casimir-Delavigne, et 12, rue Monsieur-le-Prince, à Paris. — Prix : 1 franc.

On était, jusqu'à présent, généralement d'avis qu'il ne semblait pas y avoir de mines réfractaires à l'infestation par les larves d'ankylostome; tout au plus, les seules considérées comme susceptibles d'être préservées par la salure de leurs eaux du fond étaient des salines, et des mines métallifères où s'infiltrait l'eau de la mer sous laquelle on les exploitait.

Dans ce travail, l'auteur montre que cette cause d'immunité peut aussi se trouver réalisée dans certaines bouillères, bien que situées à l'intérieur des terres, mais où des eaux salées filtrent de vastes poches souterraines, reliquats d'anciennes lagunes des époques géologiques, très probablement du Trias, qui, sur quelques points, comme dans le bassin d'Anzin, s'étendent au-dessus du terrain carbonifère. D'après des expériences toutes récentes, la salure de ces eaux, 2 p. 100 et un peu moins, suffit pour tuer les larves nouveau-nées d'ankylostome. Et de fait, les fosses à eaux salées n'ont jamais été infestées, et, par